

Situation dans les SEA : expertise en fin d'année, présentation du cahier des charges

Le groupe de travail sur la situation dans les services d'économie agricole (SEA) s'est réuni le 26 juillet 2016. La CFDT était représentée par Isabelle Murguet, Patrick Hannyer et Olivier Nore.

L'administration a présenté le cahier des charges d'une demande d'expertise sur cette situation, que la CFDT juge pour sa part toujours très préoccupante. Cette expertise a d'ailleurs été demandée fermement par les organisations syndicales lors des derniers CTM, surtout [lors du dernier CHSCT ministériel](#) et des CTM précédents. Les SEA ont à faire face depuis longtemps à un surcroît de travail dû à la combinaison de différentes réformes mal ou pas anticipées (PAC et réformes territoriales), d'outils peu adaptés et des réductions d'effectifs.

Ce projet de cahier des charges ne semble répondre que partiellement aux préoccupations exprimées par la CFDT lors des précédents groupes de travail. La CFDT regrette par



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

exemple que l'expertise demandée n'englobe ni les conseils régionaux, ni l'ASP, ni FranceAgriMer. Elle se félicite en revanche qu'ait été retiré l'adjectif « conjoncturel », qui était censé décrire une situation qui dure quand même depuis plusieurs années..

Hélas, vu les délais imposés (autorisations budgétaires, publication de l'appel d'offre, etc., sans parler de la réalisation de l'étude), la CFDT n'attend pas la restitution des résultats avant la fin de l'année 2016.

N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour nous faire part de vos constats, de vos suggestions ou idées, ou nous mentionner vos difficultés. Cela nous permettra de mieux peser au mieux de vos intérêts.